

Un rite, un chant

Voici rassemblée dans ce pain, dans ce vin (B 52-91-2)

Critères de choix

RITE ET ASSEMBLEE

- **Convenance liturgique**

- *Pour quel temps liturgique ?* **Tout temps.**

À chaque dimanche et à chaque fête ou solennité, il est possible de chanter un « chant d'offertoire », comme celui-ci. Mais ce dernier conviendra particulièrement bien au Temps pascal, ainsi qu'au mois de septembre, période consacrée désormais au « Temps pour la Création » (1^{er} septembre- 4 octobre) : « Voici rassemblée dans ce pain, dans ce vin, la création entière. À toi le ciel ! À toi aussi la terre ! »

- *Quelle attitude spirituelle ?* **Entrer en eucharistie**

« Ce rite constitue un seuil : entrée dans le mystère, ouverture à la louange, offrande de toute l'Église. »

Il s'agit de rendre l'assemblée, par le chant, plus participante au premier des gestes du Seigneur à la Cène, que nous refaisons en mémoire de Lui (« Il prit le pain... »), et ce faisant, plus éveillée « à son sens et à sa valeur mystique ».

(Cf. J. Gelineau, *Les Chants de la messe*, p. 49)

- *Pour quel rite liturgique ?* **Présentation des dons**

Avec ou sans procession, ce chant est appelé à accompagner le rite de présentation des dons : « Tout vient de toi, Seigneur, tout nous est donné, (...) que tout te soit donné (...), et tout retourne à toi. »

- **Convenance ecclésiale**

- *À quelle assemblée peut convenir ce chant ?*

Les parties confiées à l'assemblée sont accessibles, avec le soutien du soliste et de l'orgue ; la partition prévoit aussi la présence, dans l'assemblée, d'un petit chœur à quatre voix mixtes.

Mémo. : ce que la liturgie attend d'un chant de procession des dons.

Sa fonction rituelle :

- PGMR 37b : « Les chants pour (...) l'offertoire (...) accompagnent un rite. »

- PGMR 74 : « La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire (cf. n. 37b) qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que pour le chant d'entrée (n. 48). Le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire, même lorsqu'il n'y a pas de procession des dons.

- PGMR 139 : Lorsque la prière universelle est achevée, tous s'assoient et on commence le chant d'offertoire (cf. n. 74).

Qui le chante ?

PGMR 48 : « Il est exécuté alternativement par la chorale et le peuple ou, de la même manière, par le chanter et le peuple, ou bien entièrement par le peuple ou par la chorale seule. »

Quel chant ?

PGMR 48 : « On peut utiliser ou bien l'antienne avec son psaume qui se trouvent soit dans le *Graduale romanum* soit dans le *Graduale simplex* ; ou bien un autre chant accordé à l'action sacrée, au caractère du jour ou du temps, et dont le texte soit approuvé par la Conférence des évêques. »

=> Formes de chants possibles adaptées au programme rituel :

psaumes 23 ou 99 ; tropaire ; processionnel ; choral ; ostinato ou canon ; cantique ; hymne des chérubins (*Cherubikon* byzantin).

L'important est que, dans tous les cas, la structure et le style musical du chant s'accordent à la marche de la procession des dons, si elle a lieu, et à l'intériorisation visée par le rite.

TEXTE ET MUSIQUE

- **Convenance textuelle et musicale**

Ce chant demande évidemment des moyens humains et musicaux importants : il est plutôt destiné à des assemblées particulières, diocésaines par exemple.

Le jeu des alternances rend bien sensible la nature de la vie chrétienne par laquelle s'expérimente le dialogue entre Dieu et son Eglise dans sa diversité.

La succession des actes sonores – chœur, assemblée, soliste, orgue – traduit la richesse de l'Eglise unie dans le même acte de chant. C'est pourquoi il est essentiel de bien respecter ces alternances. Il faut absolument veiller à ce que les diverses formes musicales s'enchaînent dans la continuité : il s'agit bien du même acte liturgique chanté composé de parties développées destinées au chœur, d'acclamations reprises par l'assemblée et de psalmodie invitant à la méditation. Tout cela bien enchaîné.

- **Convenance vocale et corporelle et mise en œuvre**

On chantera en se laissant imprégner de la double dimension du don : don du souffle reçu à chaque inspiration et don de nous-mêmes à travers notre réponse vocale, aussi vibrante et incarnée que possible !

Chacun des couplets met une partie du corps en avant : les pieds, avec la marche, les mains pour la louange et les yeux pour l'émerveillement, ce qui peut être une invitation à nous recevoir de Dieu comme créatures au moment présent.

Sur le plan vocal, on veillera à chanter les phrases solistes avec élan afin de chanter les « ré aigus » avec largeur.

Afin de faciliter l'alternance, pourquoi ne pas mettre dans la feuille de chant que les paroles que chante l'assemblée ? L'alternance entre écoute et chant est une belle forme de « participation active ».

- *Sources bibliques* : I Ch 29, 14 ; Ps 89, 15 ; Ps 63, 3-4 ; Ps 118, 23 ; Is 64, 8 ; Jn 13, 1 ; I Co 11, 23-26.
- *Texte* : Sr Marie-Pierre Faure
- *Musique* : Jean-Luc Guyard
- *Éditeur* : Jubilus Voix nouvelles Éditions
- *À écouter* : pas de proposition en ligne
- *Partition* : [SECLI](#)

QR code du SECLI :



Voir aussi :

- [Voici rassemblée dans ce pain, dans ce vin B52-91-3 \(R. Oudot\), promotion CELPS 2017](#) ;
- [Voici rassemblée dans ce pain, dans ce vin B52-91-8 \(A. Cantegril\), promotion CELPS 2017](#).